

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 21 MARS 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	31

22-DCM-DGS-023

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN & LE 21 MARS à quatorze heures et 2 minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, dans la salle polyvalente de l'Espace des Arts, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2022.

**OBJET DE LA DELIBERATION : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF
2021 DU BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS.**

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS - Valérie RIALLAND - Jean-François PLANES - Cécile CRISTOL GOMEZ - Bérénice BONNAL - Jean-Claude VEGA - Agnès BIASUTTO - Pascal CAMPENS - Magali VINCENT - Christian GARNIER - Martine CLOPIN - Jacques PAGANELLI - Isabelle ROGER - Patrick ROUAS - Serge VENNET - Jean-Marc ILLICH - Stéphanie ASCIONE - Emilie ROY - Eric GALIANO - Graziella PIRAS - Thomas MICHEL - Cédric GINER - Denis TENDIL - Armand CABRERA - Martine CABOT - Eric JOFFRE - Viviane TIAR.

POUVOIRS : Chantal JOVER à Cédric GINER - Marine DESIDERI à Jean-François PLANES - Bernard PEZERY à Armand CABRERA - Marina BRONDINO à Eric JOFFRE - Valérie POZZO DI BORGO à Denis TENDIL.

ABSENTS : Jean-Michel PEYRATOUT - Hervé STASSINOS.

SECRETAIRE de SEANCE : Emilie ROY

DEBUT DE SEANCE : 14h02

=====

Monsieur le Maire donne lecture de l'exposé suivant :

Le compte administratif retrace l'ensemble des réalisations en recettes et en dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement pour un exercice donné.

Le projet de délibération présenté propose au Conseil l'approbation du Compte Administratif 2021 du budget annexe de la régie des transports.

LE BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS ROUTIERS

CA 2021	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat brut de clôture n-1	156 132,44 €	66 666,48 €	222 798,92 €
Affectation du résultat à l'investissement		- €	- €
Résultat de l'exercice	13 944,54 €	29 223,14 €	43 167,68 €
Résultat brut de clôture	170 076,98 €	95 889,62 €	265 966,60 €
Solde des restes à réaliser	- 158 308,80 €		- 158 308,80 €
Résultat net de Cloture	11 768,18 €	95 889,62 €	107 657,80 €

Un nouveau bus de 37 places a été acquis fin 2021 pour 158 308,80 € HT figurant en restes à réaliser.

Annexe : Compte administratif 2021 du budget annexe de la régie des transports.

- *Madame Valérie RIALLAND, 1^{ère} adjointe, assure la présidence de la séance, Monsieur le Maire s'étant retiré.*
- *Monsieur Jean-Michel PEYRATOUT sera noté absent pour ce vote étant donné qu'il a attribué son pouvoir à Monsieur le Maire.*

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITE.

31 voix POUR

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

**Signé : Le Maire,
Monsieur Hervé STASSINOS**



CET ACTE PEUT ETRE CONTESTE
<p>LES VOIES ET DELAIS DE RECOURS</p> <p>- Le recours contentieux : devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr).</p> <p>- Le recours gracieux et hiérarchique : devant le Maire Pour ce dernier recours, l'absence de réponse dans les 2 mois qui suivent la demande équivaut à un refus.</p>